

RELEVÉ DE DECISIONS

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Formation plénière - **Lundi 7 mars 2022**

Direction des études et de la formation initiale

La proposition relative aux modalités d'exonération et de remboursement des droits d'inscription pour l'année universitaire 2022-2023 est approuvée à l'unanimité par les élus de la CFVU.

Nicolas AUTISSIER est désigné à l'unanimité par les élus de la CFVU en tant que représentant des usagers au sein de la commission d'exonération et de remboursement des droits universitaires.

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Les compositions des commissions d'examen des vœux dans le cadre de la campagne « Trouver Mon Master 2022 » pour la première année de masters dispensés par les composantes UFR DEG, UFR LLSH et UFR ST sont approuvées à l'unanimité par les élus de la CFVU.

Le VP-CFVU et le Président de l'université sollicitent en séance l'avis des élus de la CFVU sur la l'ouverture, en septembre 2022, de PASS et l'augmentation des effectifs de certaines L.AS. La proposition faite en séance est présentée dans le tableau ci-dessous.

Les élus de la CFVU ont rendu un avis favorable à l'unanimité à la proposition qui leur a été faite.

Parcours Accès Spécifique Santé (Orléans) PASS	15 places par PASS 105 étudiants en PASS	Sciences de la Vie Physique Chimie Math STAPS Droit Economie-Gestion
Licences Accès Santé L.AS	90 places supplémentaires	LAS Eco-Gestion à Châteauroux : 20 places LAS STAPS à Orléans : +30 places (Capacité totale : 60 places) Portail 16 Sciences de la vie-Chimie-Santé : +40 places (Capacité totale : 160 places)

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé